

Développement et bien-être des jeunes enfants : les leviers d'action de huit dispositifs locaux

En 2019, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a lancé, en lien avec France stratégie et le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, une démarche intitulée « Premiers Pas. Développement du jeune enfant et politique publique ». Dans ce cadre, la Cnaf a porté un programme d'évaluation sur huit dispositifs d'accueil et d'accompagnement qui donnent à voir la richesse et la variété des actions menées localement. Leur analyse croisée fait ressortir deux points d'appui centraux pour leur mise en œuvre : d'une part, une représentation partagée de l'enfant comme sujet et acteur de son développement et, d'autre part, l'utilisation d'activités variées en support à une relation de qualité entre adultes et enfants. Ces dispositifs se déploient dans un cadre souple et faiblement formalisé, ce qui constitue à la fois une force et un facteur de fragilité susceptible d'en limiter les effets positifs sur les enfants, les parents et les professionnelles de la petite enfance. Ces évaluations invitent finalement à outiller l'action des professionnelles au contact des enfants, notamment au moyen d'activités concrètes, d'actions de formation et de temps de réflexivité conséquents.

Les premières années de vie de l'enfant sont primordiales pour son développement et son épanouissement. Pourtant, il n'existe pas encore en France de politique publique spécifiquement dédiée au développement des jeunes enfants (0-3 ans) et à leur bien-être. Néanmoins, des dispositifs allant dans ce sens sont déjà déployés sur le territoire. Diverses et singulières, ces actions concernent parfois un petit nombre de personnes et prennent place dans des contextes locaux et institutionnels variés. Pour mieux les connaître, huit d'entre elles ont fait l'objet de recherches évaluatives mobilisant des méthodologies qualitatives auprès de professionnelles¹ de la petite enfance, de parents et d'acteurs locaux ([encadré](#)). Trois enseignements transversaux peuvent être tirés de ce travail : la nécessité d'adhérer à une représentation de l'enfant comme personne à part entière, l'intérêt de nourrir la relation entre adultes et enfants par des activités partagées et, enfin, l'opportunité d'appuyer les professionnelles dans leurs pratiques au quotidien.

Clémence Helfter
Sociologue, Cnaf - DSER
Pierre Moisset
Sociologue-consultant

Ces enseignements pourraient servir à la conception, la construction et la mise en œuvre d'une politique de la petite enfance qui intégrerait la finalité du développement et du bien-être des jeunes enfants, aux côtés des objectifs traditionnellement poursuivis par cette politique, à savoir la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle d'une part et la lutte contre les inégalités d'autre part. L'intégralité des enseignements sont disponibles dans le [Dossier d'étude n° 234](#). Par ailleurs, le rapport de l'une des huit évaluations menées fait l'objet d'une parution *in extenso* dans le [Dossier d'étude n° 235](#).

⁽¹⁾ Le féminin est employé ici car les professionnelles travaillant dans le secteur de l'accueil de la petite enfance sont majoritairement des femmes. Ainsi, la profession d'assistante maternelle est féminisée à hauteur de 98 %, d'après l'enquête Emploi de l'Insee 2020.

Méthodologie

Huit actions ou dispositifs, mis en œuvre dans huit départements de métropole et d'outre-mer, ont été évalués dans le cadre du projet « Premiers Pas ».

Ces dispositifs couvrent cinq grandes thématiques :

- la formation des assistantes maternelles (en Ardèche et dans le Nord) ;
- les relations parents-professionnelles-enfants en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), dans les Deux-Sèvres ;
- le soutien à la relation parents-enfants en centre social ou dans un espace ouvert intégré à un EAJE (en Seine-Saint-Denis et dans le Pas-de-Calais) ;
- l'accueil des enfants en situation de handicap ou « à besoins spécifiques » en EAJE (en Charente-Maritime et en Guadeloupe) ;
- l'éveil artistique et culturel en EAJE (en Seine-Maritime).

Les évaluations ont été menées par les Caisses d'allocations familiales (Caf) des territoires concernés et accompagnées par la Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Cnaf (Clémence Helffer et Jeanne Moeneclaey) associée à Pierre Moisset, sociologue-consultant spécialiste de la petite enfance.

Une représentation partagée de l'enfant comme sujet

La représentation de l'enfant comme personne à part entière, acteur de son développement – et non comme porteur passif de besoins à satisfaire – est récente. Elle résulte d'une longue (r)évolution inachevée qui ne trouve pas toujours sa pleine traduction dans les pratiques professionnelles et parentales. Les actions sélectionnées dans le cadre de « Premiers Pas » engagent cette conception particulière de l'enfant à des degrés divers. Elles s'appuient sur les connaissances accumulées sur le développement de l'enfant pour ajuster les pratiques de soin et de lien aux jeunes enfants, en famille ou dans le cadre d'un accueil extérieur.

La formation des professionnelles est l'un des principaux vecteurs de transmission de cette représentation et des pratiques associées. Les deux démarches de formation étudiées sont impulsées et portées par les communautés de communes ainsi que par les Relais petite enfance². Ces actions traduisent une ambition politique forte de créer une « culture de la petite enfance ». Elles visent également à faire évoluer l'offre d'accueil existante et les manières de faire des assistantes maternelles, notamment en diffusant les savoirs fondamentaux sur le développement de l'enfant.

Ces formations permettent de changer la prise en charge des enfants au travers de trois effets. D'abord, le rappel des normes (sommeil, alimentation, communication) et des repères sur les rythmes de développement de l'enfant permet une actualisation des connaissances et une réassurance des professionnelles. Ensuite, elles améliorent chez les professionnelles la prise en compte du point de vue de l'enfant et le renforcement d'une attitude de disponibilité à l'enfant. Enfin, les assistantes maternelles effectuent un retour sur leurs représentations permettant de mieux accueillir l'enfant. En effet, suivre une formation amène à s'interroger sur la perception que l'on a de l'enfant et contribue à la faire évoluer. Cela se traduit, par exemple, par une meilleure compréhension des comportements de l'enfant. Ces derniers ne sont alors plus ressentis comme excessifs et injustifiés mais comme l'expression d'émotions à « accepter » et auxquelles les professionnelles peuvent tâcher d'accorder les leurs. Concernant cette dernière dimension, les assistantes maternelles ont particulièrement apprécié ces sessions de formation car elles leur ont donné l'occasion de réfléchir ensemble à leurs pratiques. Ces actions ont également eu pour effet, dans certains cas, de les repositionner comme des professionnelles face aux parents, leur conférant davantage de légitimité, à partir de connaissances acquises, de compétences et de savoirs perçus comme valides.

Ces changements d'attitude à l'égard des enfants s'ancrent particulièrement dans des outils maniables et pratiques plutôt que dans des savoirs théoriques généraux. C'est le cas par exemple avec le langage des signes ou bien avec le « coin des émotions », c'est-à-dire l'installation de coussins, doudous, jouets destinés à permettre aux enfants de se défouler ou d'exprimer des émotions fortes quand elles les envahissent.

Le fonctionnement du multi-accueil étudié par ailleurs en Deux-Sèvres est axé sur le développement de l'enfant et sur l'inclusion-participation des parents. Ces derniers sont résolument et concrètement mis en position d'être parties prenantes de l'accueil de leur enfant. À la suite d'une évolution progressive sur une quarantaine d'années, la structure est passée d'un espace répondant aux besoins des adultes (notamment aux contraintes professionnelles des parents et des professionnelles en crèche) à un accueil collectif organisé autour des besoins des enfants et des parents. Pour y parvenir, parmi les multiples leviers actionnés figurent la formation de l'équipe (sur trois axes : développement du jeune enfant, soutien à la parentalité, dynamique d'équipe), sa forte implication et la sanctuarisation d'espace-temps de réflexivité

⁽²⁾ Les relais petite enfance sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Lieux d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (source : caf.fr).

(réunions régulières de construction des projets, séances mensuelles d'analyse de la pratique).

Des activités variées pour favoriser une relation de qualité entre adultes et enfants

Les recherches ont montré que les jeunes enfants ont besoin d'être en relation avec les adultes pour leur développement et leur bien-être. Or, cette relation ne peut tenir uniquement sur le simple fait d'être un parent ou une professionnelle accueillante. Il convient de la nourrir en continu car elle ne s'entretient pas d'elle-même. Outre la formation des professionnelles et la réflexivité sur leurs pratiques, cela passe par des activités médiatrices susceptibles d'alimenter la relation entre les adultes (professionnelles de la petite enfance et parents) et les jeunes enfants, grâce à des interactions de qualité. Par ailleurs, les évaluations menées dans le cadre de « Premiers Pas » donnent à voir que les professionnelles ne conçoivent pas les activités proposées comme des occupations mais comme des moments d'échanges avec les enfants. Cela permet l'élaboration de temps qui conjuguent proximité affective et physique et interactions ludiques. Ces activités, souvent minutieusement préparées, visent à nourrir la curiosité et la vitalité relationnelle du jeune enfant. Elles contribuent également à entretenir la motivation et l'implication des professionnelles, deux aspects déterminants pour la qualité de leurs interactions avec les enfants et donc pour leur propension à soutenir le développement et l'épanouissement des enfants.

Ainsi, les activités d'éveil artistique et culturel étudiées en Seine-Maritime avec la venue d'artistes en résidence ont été largement appréciées des professionnelles en tant que parenthèse faite de moments partagés (mime, peinture, lecture, collage, musique, etc.) avec les enfants et avec une personne extérieure à la crèche. Ces temps ont permis de rompre la routine, voire l'ennui, qui peut parfois gagner le quotidien des professionnelles de l'accueil. Ainsi, de façon plus durable, les relations ont pu s'en trouver oxygénées grâce à un changement de regard de certaines d'entre elles sur les enfants en général, leurs capacités, leur créativité, ou bien sur tel ou tel enfant en particulier.

Concernant la relation entre les parents et les enfants, le rôle central joué par les activités ressort nettement des « ateliers éveil et langage » mises en œuvre par des éducatrices de jeunes enfants dans des centres sociaux en Seine-Saint-Denis. Les activités partagées avec les mères (jeu, lecture, comptine, peinture, dessin, gym, cuisine, etc.) permettent d'entretenir et parfois

même d'initier des interactions avec leurs enfants en dehors de la satisfaction de besoins primaires (manger, dormir, laver). Sous des formes très diverses, ces activités sont des outils médiateurs sur lesquels s'appuient les professionnelles pour faire évoluer les représentations et les pratiques parentales. Grâce à cela, les parents peuvent expérimenter sans être dans une position d'exposition d'une difficulté ou de demande de conseils. Ce travail de la relation se prolonge parfois dans d'autres espaces et sous des formes différentes, en individuel ou en collectif, selon les attentes des parents et l'offre disponible sur le territoire. Dans le même esprit, dans la Maison de la petite enfance étudiée dans le Pas-de-Calais, les interactions sont encouragées au sein de l'espace parents-enfants adossé au multi-accueil³ et à l'occasion d'ateliers parents-enfants, ou encore lorsque les familles sont associées aux activités de leurs enfants accueillis au sein de la crèche. Jouer ensemble, participer aux temps « comptines », observer son enfant interagir avec les autres et réagir peut amener les parents à percevoir leur enfant comme porteur d'intérêts et de capacités insoupçonnées et ainsi contribuer à enrichir leurs interactions ultérieures.

Des actions novatrices et souples, une mise en œuvre insuffisamment formalisée ?

Les actions étudiées sont, pour plusieurs d'entre elles, de conception récente. Certaines sont mises en œuvre dans une perspective expérimentale, d'autres existent depuis plusieurs années, voire décennies. Elles peuvent être considérées comme « innovantes » dans le paysage des actions de terrain dans la mesure où ce qui constitue leur singularité reste relativement peu répandu sur le territoire. Parmi ces spécificités, figure un investissement significatif en moyens financiers et humains : renfort d'une assistante administrative, intervention d'une psychomotricienne ou encore taux d'encadrement supérieur au minimum réglementaire.

Parallèlement, il existe une volonté d'aller vers des publics distants des dispositifs et qui ne les fréquentent pas. Différentes raisons expliquent cet éloignement. Certains parents sans emploi n'éprouvent pas un besoin d'accueil de leur enfant qui serait directement induit par leur activité professionnelle. D'autres parents se tiennent à distance des services publics, voire se méfient des professionnelles, perçues comme susceptibles de contrôle et de jugement. Le manque d'intérêt pour les propositions de socialisation faites aux enfants est également un obstacle à la fréquentation des actions. Enfin, l'isolement social – lié à la migration, à l'absence d'activité professionnelle, à la précarité économique ou

³ Les établissements ou services « multi -accueil » associent différentes formules d'accueil : accueil à temps partiel, accueil ponctuel en urgence, ou crèche / halte-garderie et crèche familiale.

encore à la relégation spatiale – rend difficile l'accès aux dispositifs. Dans ce contexte, la démarche dite « d'aller-vers » consiste à proposer à ces parents une première rencontre, de premières ressources voire un premier service en sortant des institutions et lieux de prestation habituels.

La souplesse caractérise la plupart des actions étudiées, à savoir un souci d'adapter en permanence les dispositifs, les activités, les articulations entre différents acteurs. De ce fait, ces évaluations font ressortir une faible formalisation dans l'orientation des publics, l'identification des besoins et des attentes, les relations avec les parents, les processus et le fonctionnement. Ainsi, plusieurs dispositifs semblent fonctionner sans réelle définition ni priorisation du public touché ou des besoins d'accueil et d'accompagnement. Ils visent à améliorer des situations familiales et sociales sur la base de problématiques ressenties sans être toujours objectivées. Pourtant, dans les faits, les professionnelles tentent de toucher avant tout certains parents, qu'ils soient en situation de migration ou de pauvreté, dans des situations conjugales et familiales difficiles, inscrits dans des trajectoires de pauvreté multi-générationnelle ou bien encore confrontés au handicap ou aux besoins

spécifiques de leur enfant. Ceci pourrait justifier d'une démarche d'ajustement des dispositifs dans leur conception, leur mise en œuvre via des approches professionnelles balisées ou encore l'orientation des familles dans le cadre d'un réseau partenarial stabilisé et formalisé. Cette faible formalisation participe de la souplesse de ces actions mais peut aussi les fragiliser et nuire à la lisibilité et à l'identité de l'offre ainsi qu'à sa pérennité. Ceci est d'autant plus vrai quand les dispositifs reposent fortement et durablement sur les compétences et la formation d'un ou deux individu(s) à l'initiative de l'action, fortement engagé(s) et principale, voire unique, ressource pour l'équipe.

Enfin, plusieurs actions mettent en œuvre une réflexivité poussée, témoignant du souci constant d'ajuster au plus fin les pratiques et de capitaliser sur l'expérience. D'autres, au contraire, présentent un manque d'inscription dans une logique de réflexion durable : l'action n'est pas réellement préparée ou pensée et ne fait pas l'objet d'un retour ou d'un bilan une fois menée. Or, ces deux dimensions conditionnent le déploiement à plein des effets de ces actions sur le développement et le bien-être des jeunes enfants.

Pour en savoir plus

Carbuccia L., Barone C., 2022, Les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants, [L'e-ssentiel, n° 206](#).

Helfter C., Moisset P., 2024, Agir pour le développement et l'épanouissement des jeunes enfants. Les enseignements de l'étude de huit dispositifs locaux, [Dossier d'étude, n° 234](#).

Gratier M., 2020, Des ressources naturelles pour soutenir la curiosité apprenante et la motivation relationnelle des bébés, intervention à la première séance du [séminaire Premiers Pas](#) (Cnaf-France Stratégie-HCFEA), table-ronde « Quels apports théoriques justifient l'intérêt de la puissance publique et sa contribution possible au développement du jeune enfant ? », en [replay](#).

À paraître

Séverac N., 2024, La vie aux Lucioles. Participation et inclusion des parents dans l'accueil du jeune enfant au multi-accueil Les Lucioles à Parthenay, [Dossier d'étude, n° 235](#).